

# Le contrôle des enregistrements comptables des factures d'achat Niveau 1

Mon atelier pour  
m'entraîner  
à contrôler....

- La justesse du compte comptable choisi au regard de la dépense
- L'exactitude du montant imputé
- La conformité d'affectation débit-crédit
- Le respect du mouvement du flux comptable (réel ou financier)



Rectifier le plus rapidement possible des écritures comptables !



En contrôlant l'imputation comptables (annexe 1)  
En proposant l'écriture rectifiée (annexe 2)



En renseignant la page web  
« N1 –Le contrôle d'écritures comptables »

» Infographie «



<https://urlr.me/v8F71>


## Document 1 – Informations sur l'entreprise


**Activité** : constructeur de piscines pour les particuliers

EXTRAIT du PLAN de COMPTES			
215500	Outillage industriel	445660	TVA déductible / ABS 20,0 %
218300	Matériel de bureau et informatique	606300	Fournitures d'entretien
401000	Fournisseurs	606400	Fournitures administratives
404000	Fournisseurs d'immobilisations	624100	Transports sur achats
445620	TVA déductible / immobilisations	765000	Escomptes obtenus



## Document 2 – Factures reçues de nos fournisseurs

	<b>BUROTIC P</b> Adresse CP Ville	FACTURE N° 790
Le 31/03 V/ cde du 25/03 Livraison du 31/03	<b>MON ENTREPRISE</b>	
DÉSIGNATION		MONTANT
Photocopieuse couleur		990,00
Remise 10 %		- 99,00
NET commercial		891,00
Escompte 02 %		- 17,82
NET financier		873,18
TVA 20 %		174,64
TOTAL TTC		1 047,82
Paielement : comptant		Échéance : 31/03
Capital 75 000 € - RCS Ville B652410889 - APE 4666Z Tél. 02 47 21 20 20 – www.burotic-p.fr		

	<b>POINT P</b> Adresse CP Ville	FACTURE N° 881
Le 31/03 V/ cde du 01/03 Livraison du 31/03	<b>MON ENTREPRISE</b>	
DÉSIGNATION		MONTANT
Bétonnière thermique		2 490,00
Remise 10 %		- 249,00
NET commercial		2 241,00
Frais de transport		30,00
TOTAL NET HT		2 271,00
TVA 20 %		454,20
TOTAL TTC		2 725,20
Paielement : à 30 jours		Échéance : 30/04
Capital 50 000 € - RCS Ville B954118663 - APE 4673A Tél. 02 47 57 90 90 – www.pointp.fr		

## Document 3 – Bordereau de saisie du journal

BORDEREAU de SAISIE						
JOURNAL : Achats		CODE : AC	Édition du 31/03	PÉRIODE : Mars		ANNÉE : 20N
JOUR	N° de PIÈCE	DOCUMENT	TIERS	N° de COMPTE	DÉBIT	CRÉDIT
31	790	Facture	BUROTIC P	606400	891,00	
				445660	174,64	
				765000		17,82
				401000		1 047,82
31	881	Facture	POINT P	606300	2 241,00	
				624100	30,00	
				445660	454,20	
				401000		2 725,20
VÉRIFICATION =					3 790,84	3 790,84



## Annexe 1 – Analyse des écritures comptables

DATE	ERREURS CONSTATÉES	SOLUTIONS PRÉCONISÉES
31/03	Enregistrement de la facture en tant que charge et non en tant qu'une immobilisation.	Imputer les comptes : - 218300 pour 873,18 € au débit - 445620 pour 174,64 € au débit - 404000 pour 1 047,82 € au crédit
31/03	Enregistrement de la facture en tant que charge et non en tant qu'une immobilisation.	Imputer le compte : - 215500 pour 2 271,00 € au débit - 445620 pour 454,20 € au débit - 404000 pour 2 725,20 € au crédit

## Annexe 2 – Écritures comptables rectificatives au journal des achats

BORDEREAU de SAISIE						
JOURNAL : Achats		CODE : AC	Édition du 31/03	PÉRIODE : Mars		ANNÉE : 20N
JOUR	N° de PIÈCE	DOCUMENT	TIERS	N° de COMPTE	DÉBIT	CRÉDIT
31	790	Facture	BUROTIC	218300	873,18	
				445620	174,64	
				404000		1 047,82
31	881	Facture	POINT P	215500	2 271,00	
				445620	454,20	
				404000		2 725,20
VÉRIFICATION =					3773.02	3773.02

